

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
1^{er} avril 2026
Date d'affichage de l'avis
1^{er} avril 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_4_9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le sept avril, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, P. ESPINASSEAU, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVE, P.-H. NAU-HENDEL, V. LAMY, C. DESPRE.

Ont donné pouvoir : V. LABORDE à B. LORRY, R. CARDY à MM. G.CAMY.

Etaient absents : V. LABORDE, R. CARDY.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU CANAL DU BANIQU

Le Maire informe l'assemblée délibérante que, suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de l'Association Syndicale Autorisée du Canal du Baniou.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE :

- Monsieur le Maire, Gilles CAMY,
- Pierre-Henry NAU-HENDEL

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Gilles CAMY